



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ENGAGEMENT ET DEMANDE D'AIDE
FINANCIERE AUPRES DE LA PREFECTURE DE
REGION DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE
SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL
- COURS ILOT**

**DÉCISION N° DM-26-107
EN DATE DU 10 MARS 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT le projet de cour ILOT de l'école élémentaire du sud en vue de lutter contre les îlots de chaleur ;

CONSIDÉRANT que les dépenses objet de la présente décision s'inscrivent dans le cadre la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local sur la catégorie « Création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires » ;

CONSIDERANT l'intérêt de la ville de pouvoir bénéficier d'une dotation pour la transformation d'une cour d'école ;

D É C I D E

DE SOLLICITER auprès de la Préfecture de Région, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local sur la catégorie « Création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires », une subvention d'un montant de 440 000 € soit 80% du montant hors taxes des dépenses retenues pour cette opération ;

D'AUTORISER Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT